

APPENDICE B

ETAT DE MISE EN OEUVRE DU WGS-84
EXPLICATION DU TABLEAU

Colonne

1. Nom de l'Etat, du territoire ou de l'aérodrome pour lequel les coordonnées du WGS-84 sont nécessaire avec la désignation de l'emploi de l'aérodrome:

RS - transport aérien international régulier, emploi régulier;
RNS - transport aérien international non régulier, emploi régulier;
RG - aviation générale, emploi régulier;
AS - transport aérien international régulier, dégagement
2. Numéro d'identification de la piste
3. Type de chacune des pistes à être fourni. Les types de piste ci-après sont définis dans l'Annexe 14, volume I, chapitre 1^{er}:

NINST - piste à vue;
NPA - piste avec approche classique;
PA 1 - piste avec approche de précision, catégorie I;
PA 2 - piste avec approche de précision, catégorie II;
PA 3 - piste avec approche de précision, catégorie III;
4. Besoins en coordonnées WGS-84 pour la FIR, indiqués par la date prévue pour la mise en oeuvre ou par un "X" si elles sont déjà mises en oeuvre.
5. Besoins en coordonnées WGS-84 pour les points en route, indiqués par la date prévue pour la mise en oeuvre ou par un "X" si elles sont déjà mises en oeuvre.
6. Besoins en coordonnées WGS-84 pour la région terminale, indiqués par la date prévue pour la mise en oeuvre par un "X" si elles sont déjà mises en oeuvre.
7. Besoins en coordonnées WGS-84 pour les points d'approche, indiqués par la date prévue pour la mise en oeuvre ou par un "X" si elles sont déjà mises en oeuvre.
8. Besoins en coordonnées WGS-84 pour les pistes, indiqués par la date prévue pour la mise en oeuvre ou par un "X" si elles sont déjà mises en oeuvre.
9. Besoins en coordonnées WGS-84 pour les points d'aérodrome/d'hélistation (par exemple, le point de référence de l'aérodrome/hélistation, voie de la circulation, poste de stationnement, etc), indiqués par la date prévue pour la mise en oeuvre ou par un "X" si elles sont déjà mises en oeuvre.

